

BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LE CONGRÈS DU PS DES 4 ET 5 AVRIL 2020 CONGRESS CENTER BÂLE, MESSEPLATZ 21



Cocher s.v.p:

Délai pour l'inscription : 19 février 2020

- Délégué-e-s de la section** – Nom de la section :
- Membres de la **Conférence de coordination**
- Membres du **Comité directeur**
- Membre du **Groupe socialiste** de l'Assemblée fédérale
- Membre des **Femmes* socialistes** (12 délégué-e-s)
- Membres du **PS60+** (12 délégué-e-s)
- Membre de la **Jeunesse socialiste suisse** (12 délégué-e-s)
- Membre des **PS Migrant-e-s** (12 délégué-e-s)
- Délégué-e du **parti cantonal** suivant (2 délégué-e-s chacun) :
- Délégué-e du groupe PS du personnel fédéral (1 délégué-e)
- Représentant-e de **l'institution** suivante (sans droit de vote) :

Offres spéciales :

- **Langue des signes** : veuillez nous informer par courriel congres@pssuisse.ch, avant le 19 février 2020, en indiquant si vous souhaitez recevoir l'offre en allemand/DSGS ou en français/LSF.
- **Service de garderie pour les enfants** : veuillez nous informer par courriel congres@pssuisse.ch, avant le 19 février 2020, en indiquant le nom et l'âge des enfants.
- **Personnes malentendantes** : veuillez nous informer par courriel congres@pssuisse.ch, avant le 19 février 2020, en cas de besoin d'amplificateurs de casque.

Important: n'oubliez pas d'indiquer votre adresse e-mail, car les informations concernant le Congrès ne seront envoyées que par courriel !

cocher		Nom	Prénom	Adresse e-mail (obligatoire !)
Délégué-e-s	Invité-e-s			

Nombre de délégué-e-s par section disposant du droit de vote (Art. 13.4 des statuts)

Chaque section a droit à un ou une délégué-e. Lorsqu'une section comprend plus de 50 membres, elle a droit à un ou une délégué-e de plus par 60 membres, ou fraction de 60 au-delà de ce nombre. Les délégué-e-s doivent être membres de la section qu'ils et elles représentent. De plus, chaque section peut faire participer au Congrès autant de personnes invitées qu'elle souhaite. → cf. livret des sessions sur www.pssuisse.ch/congres2020

Veillez noter que tous les participant-e-s doivent s'annoncer en tant que délégué-e-s au Congrès auprès de leur section. Les délégué-e-s à l'AD ne sont pas automatiquement délégué-e-s au Congrès, ni automatiquement inscrits.

Veillez-vous inscrire jusqu'au **19 février 2020** par courriel à : congres-inscription@pssuisse.ch
ou par la poste : **PS Suisse, Congrès, Theaterplatz 4, 3011 Berne**